



30 lanné ansanm ansanm

INFORMATION

FRS-EXPRESS des îles souhaite étudier des solutions rentables pour l'amélioration de la continuité territoriale pour la population de Marie-Galante.

Notre compagnie entend la demande de la population de bénéficier d'au moins une rotation de milieu de journée supplémentaire afin, notamment de pouvoir permettre un séjour plus court aux personnes malades et améliorer leur confort.

Comme expliqué par la compagnie lors des divers communiqués de presse et réunions, ces rotations génèrent des pertes pour l'entreprise surtout depuis l'augmentation substantielle du coût du carburant depuis 2021. Les compagnies maritimes opérant sur cette desserte ont proposé à plusieurs reprises à la collectivité de mettre en place 2 rotations supplémentaires en milieu de journée à conditions que celles-ci bénéficient d'une aide financière au moins pour absorber le coût du carburant. Bien que le Conseil Régional travaille sur ce dossier, la réponse tarde à venir, le dossier semblant compliqué au niveau légal.

Moritz BRUNS, président de L'EXPRESS DES ILES et représentant le groupe FRS et Onick DERAVAL, Directeur général de L'EXPRESS DES ILES ont rencontré, à la fin du mois d'avril 2024, les élus du Conseil Régional de la Guadeloupe et de la Communauté de Commune de Marie Galante et ont réaffirmé, entre autres, leur souhait de travailler ensemble sur des solutions pour Marie Galante.

FRS, arrivé récemment sur le marché, après le rachat de L'EXPRESS DES ILES, entend la souffrance de la population relayée par la Direction locale et souhaite apporter une solution.

« Nous souhaitons, en attendant une aide des institutions sur cette problématique, mettre en place durant les mois de juillet, août et septembre 2024 une rotation de milieu de journée supplémentaire, **le mercredi**, afin d'apporter un début de solution à la population de Marie Galante. Cette période faite de 2 mois de haute saison et d'un mois de très basse saison permettra, tout en contrôlant le risque, d'offrir plus de confort dans les déplacements de la population Marie-Galantaise en laissant plus de temps pour trouver une solution durable à cette problématique.

Un bilan sera dressé à la fin du mois de septembre et une décision arrêtée sur la poursuite de cette desserte de milieu de journée. Cette étape doit être comprise comme un investissement de L'EXPRESS DES ILES, soutenu par le Groupe FRS, pour pousser toutes les parties concernées à trouver une solution à long terme et non comme une promesse de poursuivre cette opération si les conditions économiques ne sont pas réunies.

De plus, bien que le projet ne soit pas encore abouti, nous avons le souhait de faire savoir à la population de Marie-Galante que nous étudions d'autres options que nous espérons plus viables économiquement, notamment avec notre nouveau navire prévu en exploitation au début du second semestre 2024. Cette solution serait rendue possible, notamment si nous obtenons toutes les autorisations pour opérer, en milieu de journée, au port de Folle-Anse deux fois par semaine. »

Onick DERAVAL
Directeur Général

www.express-des-iles.com